

Dans le doute, on a adressé une question à Rome sur ce sujet. Nous la donnons ci-après avec la réponse.

QUESTION. — Est-ce que dans les maisons d'éducation catholiques, l'on doit encourager à la communion quotidienne tous les enfants qui ont fait leur première communion ?

RÉPONSE. — Tous les fidèles, selon la teneur de l'art. 1 du décret, doivent être encouragés à la communion fréquente, même les enfants qui ont été une fois admis à la sainte Table conformément aux prescriptions du Catéchisme romain C. 4. No.63. Bien loin de les éloigner de cette pratique, il faut les y exhorter et condamner toute coutume en vigueur, qui y serait contraire. (S. Congrégation du Concile, 15 sept. 1906.)

---

Page à relire

---

Je ne crois pas que le monde ait rien vu de pareil. On outrage l'Église, et nous ne sommes ni fugitifs, ni réduits à nous cacher, ni sans moyen d'agir. Tout au contraire, nous jouissons de nos biens, de notre liberté ; nous exerçons les pouvoirs du citoyen ; nous sommes gaillards et l'arme au bras pendant qu'on l'outrage. Nous regardons faire et nous allons communier, etc. . .

Si l'on veut y réfléchir, cela est nouveau et cela est effrayant. Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent guère qu'à leur potage en présence de ce danger. Ceux-là détruisent vraiment l'Église qui ne lui font pas un rempart de leur corps, qui ne se font pas massacrer sur ses marches pour la moindre de ses prérogatives. Jadis, les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, dévouaient leurs enfants à la misère et les voyaient, d'un œil ferme, massacrer sous leurs yeux. Aujourd'hui, on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer le diplôme . . . On appelle cela songer à leur *avenir* . . . Le mot dit tout.

Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel ; il n'y est plus : il est ici, dans les boutiques, dans les négoce, dans les affaires, dans la boue ; et pour y arriver on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi.